

## Conseil de Développement Durable – Eaubonne Réunion du 20 septembre 2021

### 1. Retour sur la séance du 14 juin 2021 et approbation du compte rendu (CR)

- Renouée du Japon – rectificatif
  - Est bien du ressort de la municipalité (et non du SIARE)
  - Très répandue à Eaubonne
  - Lutte compliquée dans la durée.
  
- Adoption du CR

### 2. Mode de fonctionnement du CDD

- Proposition aux membres de la plénière d'amender sous 14 jours le projet de CR par retour de mail ; en cas de non-retour, l'accord avec le contenu est acté. Le CR sera ensuite validé en séance plénière.
  
- Création d'une liste interne au CDD (nom, prénom, adresse mail, quartier – pour savoir qui est qui) ;
  
- Regarder ce qui se fait ailleurs en termes de développement durable ;
  
- Enjeu du travail collectif au CDD : même si le périmètre des sujets qui peuvent être abordés durant les réunions du CDD est large, il est important de ne pas s'engager uniquement dans des dossiers qui resteraient sans suite car trop déconnectés du calendrier des services municipaux, durant lesquels les membres du CDD s'investiraient sans que ces projets puissent être mis en application par la municipalité.  
C'est un des objectifs du CDD : faire avancer les choses, travailler sur des projets concrets, qui pourront être mis en application. Discuter de sujets aux temporalités plus lointaines demeure bien sûr possible.
  
- Proposition de travailler en ateliers thématiques dans lesquels les participants du CDD s'inscriront en fonction de leurs intérêts

- Plusieurs grands thèmes d'ateliers possibles ont émergé durant le tour de table
  - Mobilités douces, dont parking vélo, sécurisation des itinéraires vélos et piétons.
  - Traitement des déchets, dont :
    - Compostage (en particulier dans l'habitat collectif) ;
    - Réduction des emballages ;
    - 2<sup>nd</sup>e main, recyclerie ;
    - Prêts et échanges.
  - Énergie :
    - Éclairage public (lutte contre la pollution lumineuse nocturne) ;
    - Économie d'eau.
  - Défense du vivant, biodiversité :
    - Défense des arbres ;
    - Artificialisation des sols.
- En transverse : sensibilisation sur ces sujets

### 3. Retour sur le dossier « Permis de végétaliser »

- M. Dufour répond aux questions posées lors de la plénière précédente :
  - Plantation d'arbres non autorisée.
  - Pas de suppression des espaces « en dur » (comme les trottoirs), en raison des problématiques de circulation notamment. Ce point pourra être réévalué dans le futur.
  - Arrosage et entretien : pas d'aide de la mairie, car ce n'est pas en conformité avec l'esprit du permis de végétaliser qui vise à donner la responsabilité aux habitants d'Eaubonne d'une portion d'espace public.
- Nouvelles précisions apportées par M. Dufour :
  - Proposition d'un kit de démarrage (plutôt non, voir ci-après prêt de matériel) et d'un kit bordures qui serait distribué à la signature du permis. Discussion sur des possibilités de prêt/de partage de matériel → sujet à suivre.
  - Rappel que le permis est révoquant, pour répondre au problème de garder une maîtrise de l'espace public par la municipalité.

- Après validation en conseil municipal (à vérifier si nécessaire), communication au travers d'*Eaubonne Mag*, du site de la ville, de la page Facebook de la ville.

#### 4. Présentation du dossier « Plantation d'arbres 2021 »

- Diagnostic du patrimoine arboré – réalisé en 2016 : 4 400 arbres (dans 57 genres différents).  
Le suivi de l'état physiologique (présence de champignons, etc.) et mécanique (équilibre des branches, etc.) des arbres est fait (pour assurer le suivi en termes de santé et de sécurité sur l'espace public).  
Globalement, l'état des arbres à Eaubonne est bon (90% des arbres observés). Un bureau d'étude fait des préconisations d'action (élagage, abattage).
- Souhait de renouveler le diagnostic en 2022.
- La municipalité ne peut pas intervenir sur des projets de particuliers ou immobiliers privés.
- Question sur la protection des arbres en bordure des projets immobiliers du Clos de l'Olive et de la sente de Perrottes, bordée de tilleuls, qui pourraient être mis en « danger » par les constructions en cours.  
Le promoteur « Immobilier » n'est a priori pas dans une tendance d'abattage.  
*Quid* si les tilleuls abîment le mur de la copropriété ? → à suivre.
- Rappel sur le rôle de « climatiseur » joué par les arbres, surtout les arbres anciens.
- Forte vigilance de la municipalité à protéger les arbres existants.
- Présentation des projets de plantation 2021-2022 – Voir document (fourni par la mairie)
  - 10 sites de plantation ;
  - Choix d'espèces résistantes à la chaleur/sécheresse ;
  - Adaptés à leur environnement ;
  - Les arbres plantés sont déjà de 16-18 centimètres de diamètre, pour augmenter les chances de succès de transplantation (et limiter les arrosages).
- Abattage : normalement toujours accompagné d'un panneau expliquant les raisons de l'abattage.

- Question sur l'entretien des arbres plantés en 2019 à côté de l'école Rabelais  
→ la mairie se renseigne et répondra.
- Question sur l'origine de l'eau d'arrosage et sur des projets de récupération d'eau : aujourd'hui eau du réseau, pourrait être un projet, en particulier sur les bâtiments publics.
- Le bureau centralisera les remarques sur ces projets que la municipalité va nous diffuser

## 5. Échanges & Questions

- Route de Saint Leu, projet du département, financé à 100% par le département. Projet de piste cyclable, qui supprime des places de stationnement (ce qui a suscité des réactions négatives chez certains riverains).  
Cette suppression est pour être en conformité avec la loi.  
Consultation des riverains contrainte par les conditions sanitaires (consultation papier et non pas directement auprès des riverains, avec 72 retours, globalement positifs).
- Toute la RD 928 est concernée à terme par ces projets

Prochaine réunion : **lundi 06/12** à 20h00 – Préparation mardi 15/11 à 19h00

Feuille de présence :

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Présence réunion CDD 20/09</b>
Morizot	Paloma	Oui
Belladonna	Ines	Oui
Nicolas	Marie	Oui
Pouliquen	Stéphanie	Oui
Devred	Violette	Non
Murray	Claire	Oui
Dieval	Fanny	Non
Lokpo	Maud	Oui
Bigaux	Joëlle	Oui
Delapierre	Sylvie	Oui
Theriez	Patricia	Oui
Pacaud	Marie-Noëlle	Oui
Vickridge	Marie-Christine	Oui
Bouclans	Joëlle	Oui
Doussaint	Jeannine	Oui
Lelias	Vincent	Oui
Simon	Jean Sébastien	Non
Wurffel	William	Non
Lay	Vincent	Oui
Fenyi	Nicolas	Oui
Rocherolles	Vincent	Non
Hauchecorne	Jérôme	Non
Le lay	Stéphane	Oui
Ikosso Lokotongo	Thaddée	Oui
Morizot	Christophe	Non
Da Mota	Ramiro	Oui
Vanjak	Christian	Oui
Pelin	Henri	Oui
Bellon	Jean-Paul	Non
Dumazet	Daniel	Non